



FOOT DEUX-SEVRES HEBDO

Coordonnées

Siège social et adresse postale :

23, Rue Pied de Fond
B.P. 18312
79043 NIORT CEDEX

Accueil :

Legé Annie
Mahaoudi Hakim
Poirault Jean-Luc

Site officiel et E-mail :

<https://foot79.fff.fr>
district@foot79.fff.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 08 h 00 – 17 h 00
Le vendredi :
08 h 00 – 16 h 00 (d'Avril à octobre)
08 h 00 17 h 00 (de novembre à mars)

Réunions-Manifestations

Vendredi 16 juin 2023

Assemblée Générale à Champdeniers à
19 h 00

Dimanche 18 juin 2023

Finale Coupe U18 à 13 h 00
Finale Coupe Deux-Sèvres à 16 h 00
Stade de Mauléon

Vendredi 23 juin 2023

Réunion de Fin de saison des arbitres à
Fenioux

Sommaire

Pouvoir Assemblée Générale.....	p 02
Commissions Sportive Litiges et Contentieux	P 03
Nos Partenaires	P 06
Avis aux clubs	P 07
Infos des clubs	P 11

N° 32 – Vendredi 16 juin 2023

CONVOCAZIONE ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE
DU DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES
VENDREDI 16 JUIN 2023 A 19 HEURES 15
Salle des Fêtes de CHAMPDENIERS

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des clubs

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire du District de Football des Deux-Sèvres qui aura lieu le **vendredi 16 juin 2023 à 19 h 15** Salle des Fêtes de Champdeniers.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

18 h 30 Enregistrement des mandats

Mot d'accueil du Président du District

19 h 15 Assemblée Générale Ordinaire

- 01 ☛ Mot de Monsieur le Maire de Champdeniers et du Président du club de Champdeniers Pamplie
- 02 ☛ Approbation des Procès-verbaux des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 10 juin 2022 à Combrand et de l'Assemblée Générale Financière du 28 octobre 2022 à St Rémy
- 03 ☛ Etude des Vœux présentés par les clubs et le District, puis vote
- 04 ☛ Approbation après discussion du rapport Moral et des rapports des Présidents de Commissions
- 05 ☛ Proclamation des résultats des votes concernant les vœux
- 06 ☛ Questions Diverses
- 07 ☛ Allocution du Président du District
- 08 ☛ Allocutions des personnalités présentes et des partenaires présents
- 09 ☛ Clôture de l'Assemblée et dislocation

Nous vous rappelons enfin, que le jour de l'Assemblée Générale vous devrez être muni(e) de votre licence de la saison en cours et que le bénéficiaire d'un pouvoir devra, en outre, être en mesure de justifier de sa qualité de licencié.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président du District
Daniel GUIGNARD

**DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX - SEVRES****23, Rue de Pied-de-Fond - C.S. 18312 - 79043 NIORT Cedex 9**☎ 05.49.79.18.52 📠 05.49.79.46.36 ✉ district@foot79.fff.fr 🌐 <http://foot79.fff.fr>LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES
VENDREDI 16 JUN 2023 A CHAMPDENIERS****FORMULAIRE A REMPLIR ET A PRESENTER A VOTRE ARRIVEE
LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE****ABSENCE**

Je soussigné(e) Madame / Monsieur

Président(e) du club

Serait dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du District.

POUVOIR**Représentation par un licencié de mon club**

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licencié(e)s,

Madame/Monsieur :

afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du District

Fait à Le / / 2023

NOM ET SIGNATURE
du Président qui donne le pouvoirCACHET DU CLUB
du Président qui donne le pouvoir

COMMISSIONS SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion commune du 15 juin 2023

Procès-Verbal n° 42

Président : Mr. BAUDOIN Gilles

Vice-Président : Mr. ROUGER Alain

Secrétaire : Mr. GODET Jean-Pierre

Membres : MM. GAUVIN Francis – PETIT Jean-Jacques – PRUNIER Jacky

Excusé : Mr. GODET Jean-Marie

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Les Frais de Procédure, soit la somme de 77.00 seront débités du compte du club appelant. Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 41 du 08 juin 2023 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

MONTEES ET DESCENTES 2022-2023

Les Commissions Sportive – Litiges et Contentieux valident les montées et descentes saison 2022-2023, ci-dessous, sous réserve d'éventuelles procédures en cours, de confirmation lors des engagements, de tout changement pouvant intervenir (Inactivité de clubs etc...) et d'homologation du Comité Directeur.



MONTEES – DESCENTES SAISON 2022 – 2023

CAS : 5 DESCENTES DE LIGUE

DEPARTEMENTAL 1

Accédent en R3 :
AUTIZE FC 1
INTER BOCAGE FC 1
Descendent en D2 :
TERVES ES 1
FRONTENAY ST SYMPHORIEN 1
NUEILLAUBIERS FC 2
PAYS ARGENTONNAIS FC 1
MAUZE / MIGNON 1

DEPARTEMENTAL 2

Accédent en D1 :
THOUARS FOOT 79 3
GATINE SUD FC 1
Descendent en D3 :
VRERE 1
L OUZY ES 1
ST VARENT PIERREGEAY 2
AIFFRES 2
VASLES US 1
ST MARTIN LES MELLE 1
BUSLAURS THIREUIL 1

DEPARTEMENTAL 3

Accédent en D2 :
ST SAUVEUR US 2
COULONGES THOUARSAIS 1
AUTIZE FC 2
VENISE VERTE FC 1
Descendent en D4 :
PAYS DE L'OUIN 2
CERIZAY CO 3
BRESSUIRE MAHORAIS 1
VRERE 2
BEAUVOIR 2
ST MARTIN AMICALE 1
NIORT ST LIGUAIRE 3
MOUGON 1

DEPARTEMENTAL 4

Accédent en D3
BEAULIEU BREUIL 2
VERGENTONNAISE 1
CHATILLON POMPAIRE 1
VOUILLE STADE 2
EXIREUIL 1
Descendent en D5
CERIZAY PORTUGAIS 2
INTER BOCAGE 3
VRINES FC 3
ST JEAN MISSE 2
GENNETON 1
L ABSIE LARG MOUT 2
CHAMPDEPAMPLIE 2
ECHIRE ST GELAIS 4
PRAHECQ 1
AIFFRES 3
CHENEY CHEY SEPVRET 1
STE NEOMAYE ROMANS 1

DEPARTEMENTAL 5

Accédent en D4
BEAULIEU BREUIL 3
THOUET FC 1
ST SAUVEUR US 3
STE OUENNE 1
BRULAIN ES 2
PERIGNE AS 2

COURRIERS

➤ Du club d'Inter Bocage : Nous informant de l'annulation de leur tournoi le samedi 17 juin, en raison de leur qualification en Finale Coupe Deux-Sèvres

Pris note – Les frais de déclaration d'un tournoi, soit la somme de 24 €, seront portés au crédit du club.

➤ Du club de Clnc Bressuire : Demande à évoluer dans la poule du Thouarsais en D3 pour la saison 2023-2024

Pris note – La Commission fera au mieux pour satisfaire le souhait du club.

Le Secrétaire
Jean-Pierre GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN



FINALES DE COUPES SENIORS ET U18
Les rencontres

DIMANCHE 18 JUN 2023

TERRAIN DE MAULÉON

Finale Coupe des Deux-Sèvres U18

🕒 13H00

MONCOUTANT FOOTBALL

SAINT-EANNE

Finale Coupe des Deux-Sèvres

🕒 16H00

TERVES
1964

INTER BOCAGE
2020
FOOTBALL CLUB



NOS PARTENAIRES



AVIS AUX CLUBS

LE DERNIER WEBINAIRE DE LA SAISON !!

TITRE : LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DU FOOTBALL

L'accroche : Les récents développements en matière de nouvelles technologies et d'outils d'intelligence artificielle ont été les piliers de changements majeurs dans notre société. Mais comment peut-on les utiliser et quels outils existent pour aider notre quotidien dans le football amateur (analyse de la performance, tâches quotidiennes...) ?

Lien d'inscription : <https://glic.it/1246007>

Voici le lien de connexion :

https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_NWI3NGJmNDEtZDIjMC00NDU3LThmOTctNmNkNWFhMjlkZTcy%40thread.v2/0?context=%7B%22Tid%22%3A%22a390e19c-4bf2-4882-ad15-49f536afac31%22%2C%22Oid%22%3A%223f7d387f-ef58-4fa6-a335-ee7bf9f85bf6%22%2C%22IsBroadcastMeeting%22%3Atrue%2C%22role%22%3A%22a%22%7D&btype=a&role=a



LE PASS'SPORT RECONDUIT EN 2023-2024

1. Faire une communication générale

- Apposer dans votre club
 - L'affiche informant de la reconduction du dispositif pour la saison sportive 2023/2024
 - L'affiche rappelant les publics bénéficiaires,
- Faire une information sur votre site internet.

[Les affiches ont été transmises par le MSJOP aux fédérations sportives]

2. Informer individuellement chaque jeune

- Demander systématiquement lors de l'inscription aux jeunes et à leurs parents s'ils sont éligibles au Pass'Sport : enfants bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé, de l'Allocation éducation enfant handicapé, de l'allocation de rentrée scolaire ou étudiant boursier.

3 Appliquer immédiatement la déduction de 50€

lors de l'inscription, contre la remise du code individuel au nom de l'enfant, prouvant son éligibilité au Pass'Sport. Ce code est transmis par le Ministre des Sports à la famille, fin août.

4 Pour les inscriptions ou pré-inscriptions prises entre début juin et fin août 2023 (soit avant la transmission des codes individuels) :

- Vous pouvez appliquer la déduction et **demandeur un chèque de caution de 50€ à la famille**
- **Restituer le chèque** de caution lors de la transmission du code individuel par la famille fin août / début septembre.
- A défaut de transmission du code, procéder à l'encaissement du chèque.

5 Faire la demande de remboursement des Pass'Sport sur votre compte LecompteAsso (LCA). Le remboursement est réalisé rapidement par l'Agence de services au paiement, à la fin de chaque mois à partir de septembre.



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité



PASS SPORT
revient pour la
saison 2023-2024

**Bénéficiez d'une déduction de 50 €
dans un club sportif éligible !**

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés et les étudiants boursiers.

Toutes les informations sur
www.sports.gouv.fr/pass-sport

© District des Deux-Sèvres de la Fédération Française de Football - 2023 - Crédits : J. B. B.

Pour toute information sur le dispositif : <https://www.pass.sports.gouv.fr/jeunes-et-familles/faq/>

COMMUNIQUE DU SERVICE DEPARTEMENTAL A LA JEUNESSE, A L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS (SDJED)

La plateforme publique du bénévolat JeVeuxAider.gouv.fr organise un été solidaire avec « La tournée de juin ». Cette campagne de mobilisation nationale de bénévoles met à l'honneur les missions de bénévolat liées au sport, aux loisirs et à la culture.

JeVeuxAider.gouv.fr, met le cap sur les solidarités estivales ! ☀️ Et si nous rendions la promesse de l'été, ses fêtes et ses échappées accessibles au plus grand nombre ? Le District de Football des Deux-Sèvres s'associe à la campagne de mobilisation **La tournée d'été** lancée par JeVeuxAider.gouv.fr pour relever ce défi ! 🏆 Tout le mois de juin, la plateforme publique du bénévolat encourage les missions de bénévolat dédiées **aux sports, à la culture et aux divertissements**. Pour 1 heure ou 2, une ou plusieurs fois par mois, il y a forcément une mission qui correspond à vos envies et à vos disponibilités !



Ensemble, nous pouvons faire de cet été une boucle joyeuse tournée vers les autres.

[Retrouvez toutes les missions sur JeVeuxAider.gouv.fr](https://JeVeuxAider.gouv.fr)

Pour proposer une mission de bénévolat, voici la démarche à suivre :

<http://api.api-engagement.beta.gouv.fr/r/campaign/646b1e6aa9e7d882168f230f>





Le District des Deux-Sèvres de Football recrute un(e) conseiller(ère) Technique en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques (DAP).

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Président du District et l'autorité technique du Directeur Technique Régional, il/elle sera chargé(e) de mettre en place les actions de la F.F.F. qui relèvent du DAP sur le District de Football des Deux-Sèvres.

Ce poste est un CDI.


Les candidatures (lettre et CV avec photo) sont à adresser par mail (district@foot79.fff.fr) au District de Football des Deux-Sèvres à **l'attention du Président au plus tard le vendredi 23 juin 2023.**

L'étude et le choix des candidatures retenues seront effectués le **mardi 27 juin 2023.**

Les entretiens des candidat(e)s sélectionné(e)s auront lieu le **jeudi 06 juillet 2023 au Siège du District situé 23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort.**

Prise de fonctions prévue pour **début septembre 2023 au plus tard.**

INFOS DES CLUBS




L'USF PAMPROUX

RECRUTE UN ENTRAINEUR

L'USF PAMPROUX RECHERCHE UN ENTRAINEUR
POUR LA SAISON 2023/2024

1 EQUIPE : D4



PROFIL RECHERCHÉ :
FEDERATEUR / SENS DE LA CONVIVIALITÉ / ESPRIT COMPETITEUR / VEHICULER L'IMAGE DU CLUB

Pour plus de renseignements, merci de contacter jeremy hivert :
06.75.83.21.46 ou par mail : jerem.hivert79@laposte.net

L'US PEXINOISE RECRUTE



Le club de l'Union Sportive Pexinoise (79) recherche
un(e) volontaire en service civique
pour la période du 1er octobre 2023 au 31 mai 2024

Mission service civique

- Organisation d'évènements permettant d'attirer de nouveaux publics (stage de foot...).
- Consolider la vie associative du quartier en participant aux actions du club (tournois, soirées, lotos...).
- Accompagnement des éducateurs dans les séances d'entraînement.

Rémunération et avantage
580.62 € net mensuels pour 24h par semaine
Aide à l'équipement et formations



Contact et renseignement
 SOULLARD Frédéric (Président)
 Tel : 0673494109
 Mail : f.soullard@gmail.com ou 517413@lcof.fr



SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Union Sportive Pexinoise - 1 rue de l'Hometrou, 79000 Niort

ORGANISÉ PAR L'IBFC



Tournoi DE SIXTE

SAM 17 JUIN
INSCRIPTION : 9H
DÉBUT : 10H

**COMPLEXE SPORTIF DE
COMBRAND**

45€ RÉSA 1 SEMAINE AVANT
INSCRIPTION AU
06 43 30 47 70
50€ SANS RÉSA



WEEK-END SUR 16 CAISSES
EN MOBIL-HOME DE BIERES

1 COCHON
DE LAIT



ET PLEIN D'AUTRES LOTS :
REPAS AU RESTAURANT,
EQUIPEMENTS SPORTIFS...

BUVETTE, GRILLADES
ET FRITES SUR PLACE

L'ASCPPG

Organise son tournoi
de sixte le 17 juin 2023
Stade des Grippeaux
Parthenay 79200



Inscriptions
à partir de 10h
Début du tournoi
11h
Limite 7 joueurs
par équipe
6 € par joueur
Nombreux lots

Poulets à emporter
sur commande
06.24.96.53.52



Buvette sur
place
Sardines
Poulets grillés



reWOL.com

VIDE GRENIER

STADE DE
SAINT MARTIN LES MELLE

DIMANCHE 25 JUIN 2023

DE 8H00 À 18H00



TARIF : 2€ LE METRE
+ 1€ LE VEHICULE

BUVETTE ET
RESTAURATION SUR PLACE



ACCUEIL DES EXPOSANTS À PARTIR DE 6H00

Renseignements : 06.71.39.86.87



Organisé par le club de foot de Saint Martin les Melle - ASSM